

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



**Rendez-vous territoriaux des
associations**

Un nouveau service pour
les associations : **Asso71**



**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT

Quel est le but de cette soirée ?

- Présenter Asso71 et ses partenaires
- Echanger
- Convivialité

Pourquoi faire ces rendez-vous de territoires des associations ?

- 6 réunions de territoires
- Être au plus près des associations

Pourquoi avoir créé le service ASSO71 ?

- 11 000 associations
- 110 000 bénévoles
- 15 000 salariés

Depuis quand est ouvert le service ASS071 ?

➤ 1^{er} septembre 2022

Qui peut contacter ASSO71 ?

- Les associations
- Les élus

Pouvez-vous nous présenter l'équipe d'ASSO71 ?

- Loïc BASSET-BOUGAIN : responsable du service



- Carole LESIRE: responsable adjointe en charge du bénévolat



- Anaïs GUILLAUMEAU et Corinne CORDILLET : accompagnatrices des associations



- Janick GRANGER: chargée du centre de ressources



Comment peut-on contacter ASSO71 ?

- **Espace Duhesme – 18 rue de Flacé – Mâcon**
- **03 85 37 67 37**
- **www.asso71.fr**
- **asso71@saoneetloire71.fr**

Quelles sont les missions de ASSO71 ?

- Porte d'entrée pour accueillir, écouter, accompagner et orienter
- Service de proximité ouvert 50 h par semaine

Quelles sont les missions de ASSO71 ?

LES SERVICES PROPOSÉS par Asso71 aux associations



ACCUEIL ET ÉCOUTE
par mail, téléphone
ou rendez-vous physique

ORIENTATION
vers le partenaire qui pourra
le mieux répondre au besoin



TEMPS D'ÉCHANGES
collectifs sur des
problématiques communes



TRAVAIL SUR L'ANIMATION
du réseau associatif et
le développement du bénévolat



ACCOMPAGNEMENT
en direct de l'association
de manière ponctuelle
ou plus régulière



CONTACT : Asso71

Service départemental des associations - Du lundi au vendredi, de 9h à 19h
03 85 37 67 37 - asso71@saoneetloire71.fr



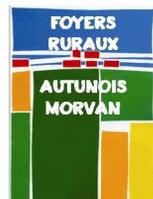
**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT

Partenaires



**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT

Pouvez-vous nous présenter les partenaires ?



Fédération Départementale des Foyers Ruraux

frgsautunoismorvan@wanadoo.fr
06 49 11 40 93
www.autunoismorvan.foyersruraux.org
Accueil à Toulon-sur-Arroux
Moulin des Roches
de 9h à 12h ou sur RDV

Maison des associations de Chalon-sur-Saône

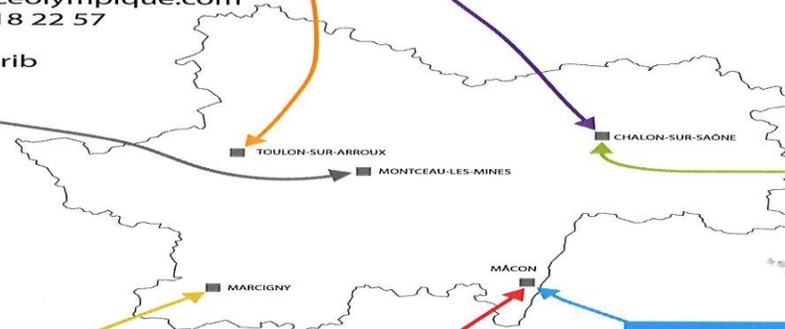
vie.associative@chalonsursaone.fr
03 85 90 51 80
Lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
sauf vendredi 17h00
www.chalon.fr/services/vie-associative-609.html

MAISON DES ASSOCIATIONS
Espace Jean Zay



Comité Départemental Olympique et Sportif

crib.saoneetloire@franceolympique.com
03 85 57 63 00 / 06 30 18 22 57
www.cdos71.asso.fr/
centre-de-ressources/crib



Active Pôle de l'Économie Solidaire 71

contact@active71.org
03 85 90 05 50
www.active71.org



PAVAL Brionnais-découvertes

briodec@wanadoo.fr
03 85 67 85 48
www.brionnais-decouvertes.com/
appui-vie-associative

Groupe APSALC

contact@apsalc.org
03 85 34 97 40
www.apsalc.profession-sport-loisirs.fr



DLA de Saône-et-Loire

accueil@bge-perspectives.com
03 85 22 91 94
www.bge-perspectives.fr/lacompagnement-bge/associations.html



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Saône-et-Loire
Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports



➤ PAVAL (Point d'Appui à la Vie Associative Locale)

Apporte des conseils aux dirigeants associatifs, accompagne la mise en place de projets associatifs et apporte une expertise du tissu local et rural

➤ CRIB (Centre de Ressources et d'Information des bénévoles)

Apporte un soutien aux dirigeants bénévoles qui souhaitent bénéficier d'une information concrète, de conseils et d'un accompagnement dans la gestion administrative et le développement de leur association.

➤ DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

Permet aux associations employeuses, de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois

SDJES 71 Thomas LEGRAND



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

Service Départemental
Jeunes Engagement Sports

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

2 volets :

- La **Formation des bénévoles** (enveloppe d'environ 15 000€) pour les associations qui souhaitent mettre en place des actions de formations à destination des bénévoles, actifs et réguliers.
- Le **Fonctionnement et les projets innovants et/ou structurants** (environ 250 000€)



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

Service Départemental
Jeunes Engagement Sports

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Le Fonctionnement et les projets innovants et/ou structurants (environ 250 000€)

- En 2022, 161 associations ont déposé une demande et 127 associations ont reçu une subvention.
- Sont prioritairement soutenues : les petites associations (2 salariés au plus) sans exclure les autres, pour :
 - ✓ Le fonctionnement global de l'association, dans la mesure où elle présente un projet associatif (et les charges courantes qui s'y rattachent) dont les actions favorisent les liens sociaux sur un territoire, permettent la mise en place de partenariats locaux, participent à la dynamique du tissu associatif local...
 - Ou
 - ✓ Un projet innovant et/ou structurant, pour l'association ou le tissu associatif. Un projet nouveau ou non encore développé, répondant à des besoins non couverts, mobilisant de manière significative des bénévoles...



PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

Service Départemental
Jeunes Engagement Sports

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Fonctionnement et projets innovants et/ou structurants

- Les demandes d'associations n'ayant pas un **objectif d'intérêt général**, sont rejetées.
- Sur la campagne précédente, le **montant moyen** proposé était de **2136 €**.
1000€ minimum et 6000€ maximum (projet innovant).



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

Service Départemental
Jeunes Engagement Sports

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Calendrier prévisionnel 2022/2023

- **28 novembre** lancement de la campagne FDVA « Formation des Bénévoles »
- **9 janvier** date limite de dépôt des dossiers FDVA « Formation des Bénévoles »
- **23 janvier** lancement de la campagne FDVA « Fonctionnement – Innovation »
- **27 février** date limite de dépôt des dossiers FDVA « Fonctionnement – Innovation »



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

Service Départemental
Jeunesse Engagement Sports

BGE Perspectives Emilie GEOFFRAY



Vous rencontrez des difficultés sur une dimension stratégique de votre projet ?

Vous souhaitez consolider votre activité et pérenniser vos emplois ?

Vous vous interrogez sur votre stratégie de développement ?





Le DLA, mode d'emploi

Un accompagnement
à la consolidation sur-mesure
et gratuit en cinq étapes :



1. Accueil

Détermination de la pertinence d'un accompagnement, orientation vers d'autres alternatives si nécessaire.



2. Diagnostic partagé

Analyse de vos enjeux
et de vos besoins.

Cabinets de conseil
*Prestations de conseil
individuelles
et/ou collectives*

Professionnel·les
et expert·es sur
différents secteurs
et thématiques
*Têtes de réseau,
organismes de formation,
autres dispositifs
d'accompagnement...*

Chargé·e de mission
DLA en direct



3. Construction du parcours

Priorisation des axes de développement
et choix des intervenant·es à mobiliser, dont :



4. Mise en œuvre de l'accompagnement

À vos côtés pour la coordination
des différentes actions.



5. Suivi

Évaluation de
l'accompagnement
et identification de
potentiels nouveaux
besoins.



Depuis le début de cet accompagnement, **notre projet ne fait que progresser**. L'intervention de professionnelles est un **réel outil de prise de recul**. Les ateliers proposés ont permis de fédérer le CA. Ils ont également enrichi notre vision de l'avenir commun autour du projet de La Pimenterie.
Les méthodologies utilisées sont pertinentes, l'animation de qualité et le suivi au long cours plus que précieux !

Julie Le Mer, administratrice de la compagnie La Pimenterie – Saint-Point



Le DLA et la Fédération des Centres sociaux ont apporté **du poids**, ce qui a permis de **clarifier la situation et d'apaiser la tension** qui s'était installée avec les partenaires. **Le dialogue est renoué avec des échanges sains et constructifs**.

Pour le conseil d'administration, ce soutien extérieur a été **très rassurant**. A noter que **la méthodologie de travail est transmise et assimilée** et pourra être réutilisée en autonomie.

La chargée de mission DLA a été **très précise et très claire** avec des questionnements, des reformulations, le rappel des objectifs et l'interrogation régulière sur la satisfaction et l'avancement – **très présente et suivi d'excellence – rassurant**.

Fatima Ourtelli, directrice du Centre Culturel et Social (jusqu'en 2022) – Cuiseaux

APSALC Pascale TRACE



GROUPE
apsalc
Votre partenaire Emploi



GROUPE
apsalc
Votre partenaire Emploi

**Un libérateur de temps
pour les dirigeants
qui souhaitent embaucher
et sécuriser la gestion de l'emploi
et le recrutement**

Année 2022

Groupe
APSALC



Ressources

Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB)

Pour vos problématiques de gestion associative :

- Création et gestion de l'emploi
- Fonctionnement associatif : aide à la création, statuts, règlementation...
- Démarche de projet
- etc.

Nous apportons des réponses quotidiennes à vos questions et vous orientons vers les partenaires compétents de Côte d'Or et Saône-et-Loire.



Formations



Notre équipe propose un panel de formations à destination :

- Éducateurs Sportifs (H/F)
- Dirigeant(e)s / Directeurs(trices) d'une association sportive



L'organisme de formation est certifié QUALIOPi dans la catégorie "**Action de formation**".

CDOS

Joël COFFARD



CDOS
SAÔNE-ET
LOIRE



Le CDOS

- **Représentant du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) sur le département.**
- **Tête du réseau départemental du mouvement sportif** → représente les associations sportives et les comités départementaux et leurs licenciés.
- **Interlocuteur privilégié des institutions publiques** → représente le mouvement sportif départemental et agit pour le promouvoir et le défendre.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SAÔNE-ET-LOIRE

- **Interlocuteur privilégié des politiques publiques** en matière de santé, d'insertion, de cohésion sociale, d'éducation à la citoyenneté, de développement durable, d'accessibilité aux personnes en situation de handicap et d'accès au sport de Haut Niveau.
- **Rassemble 64 comités départementaux**
- **Collabore avec les Services de l'Etat, le Conseil Départemental et les collectivités locales.**



Les missions du CDOS

Développer la pratique sportive, sauvegarder et diffuser l'Olympisme, préserver le patrimoine sportif départemental

- unité du mouvement sportif
 - développement de la pratique de tous les sports
 - apport sociétal, social, économique et culturel du sport
 - transversalité des missions d'intérêt général du sport
- prévention du dopage

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SAÔNE-ET-LOIRE



Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles

pour les dirigeants bénévoles qui souhaitent bénéficier d'une information concrète, de conseils et d'accompagnement dans la gestion et le développement de leur association.

- 1- Conseils en matière administrative, comptable et de gestion.**
- 2- Orientation et mise en relation** avec tout dispositif en matière de soutien au développement de la vie associative.
- 3- Aide au montage de projet et à la recherche de financements publics.**

Les services proposés par le CRIB sont réalisés à titre gracieux.

Joël Coffard – crib.saoneetloire@franceolympique.com – 03 85 57 63 00 ou 06 30 18 22 57



Brionnais Découvertes

Eliane PERRET



BRIONNAIS DECOUVERTES - PAVAL Charolais-Brionnais

PAVAL : Point d'Appui à la Vie Associative Locale

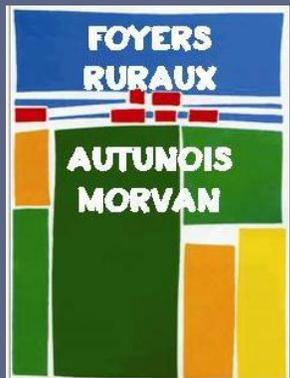
→ dispositif à l'initiative de l'Etat, mis en place en lien avec la Préfecture

- **Territoire du Pays Charolais-Brionnais**
- **Informations, conseils, dans tous domaines d'activités**
- **Connaissance du tissu associatif local et rural,**
- **Orientation vers des services ou partenaires spécifiques si besoin.**



PAVAL de l'Autunois Morvan

Antoine JEANTET



PAVAL : Point d'appui à la Vie associative Locale

Des envies d'engagement ?

Des besoins, des questionnements sur le fonctionnement associatif ?

Création d'une association, déclaration en préfecture, rédaction de statuts, règlement intérieur, financement, assurance...

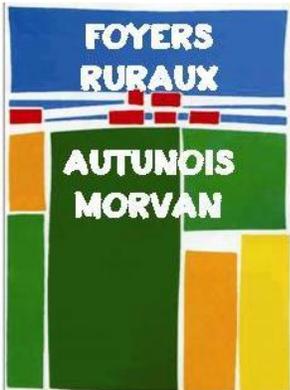
Le PAVAl de l'Autunois Morvan animé par Antoine JEANTET est là pour vous aider à y voir plus clair et vous accompagner dans vos démarches.

Antoine JEANTET Chargé de développement vie associative

Moulin des Roches - 71320 Toulon-Sur-Arroux

06 49 11 40 93

<https://autunoismorvan.foyersruraux.org/paval/>



ACTIVE 71

Claire SAUNIER et Céline GUÉRET

active

Pôle de l'économie
solidaire

Active pôle de l'économie solidaire

Agir à vos côtés pour une société plus durable et solidaire

- **Une structure d'accompagnement à l'émergence, la création et le développement de projets d'ESS :**
 - Porteurs de projets
 - Collectivités territoriales
 - Associations et acteurs de l'ESS
 - Épiceries Sociales et Solidaires
- **7 salariés – 15 bénévoles – 50 adhérents**
- **25 ans d'expérience** dans l'accompagnement de projets d'ESS
- Actions en **Saône-et-Loire**, Bourgogne-Franche-Comté et France

ESPACE JEAN ZAY / Maison des associations de Chalon-sur-Saône

ESPACE JEAN ZAY / Maison des associations de Chalon-sur-Saône



MAISON DES ASSOCIATIONS
ESPACE JEAN ZAY

Combien de demandes d'associations ont été faites ?

Au 26 janvier 2023:

- 534 demandes
- 357 associations

Combien de demandes d'associations ont été faites ?

Au 26 janvier 2023:

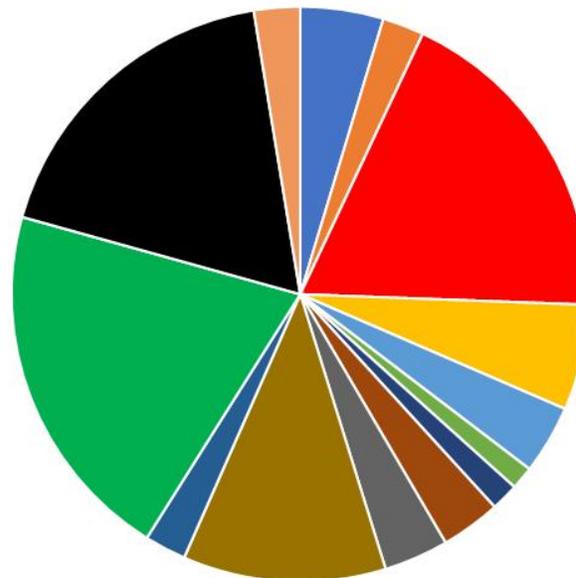
Par secteur d'activité :

Sport : 20%

Culture : 19%

Vie et développement local : 18%

Loisirs : 11,5%

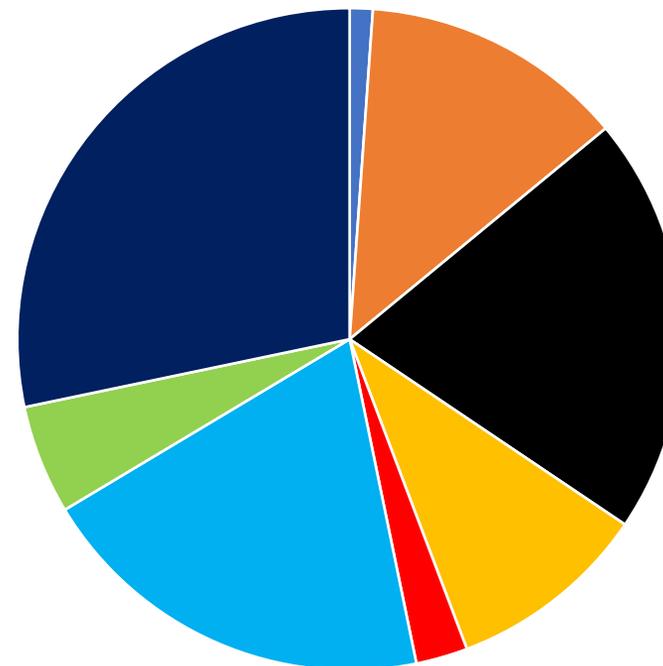


Combien de demandes d'associations ont été faites ?

Au 30 novembre 2022 :

Par territoire :

- Mâconnais : 28%
- Charolais Brionnais : 19%
- Chalonnais : 20%
- Autunois Morvan : 6%
- Bresse Bourguignonne : 13%
- Le Creusot-Montceau : 10%
- Divers : 2 %
- Hors département : 2%



Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 1 - Pour créer une association, il faut obligatoirement :

- A. Désigner un président, un trésorier et un secrétaire
- B. Réunir au moins 2 personnes autour d'un objectif commun
- C. Faire une déclaration à la préfecture

Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 1 - **Pour créer une association, il faut obligatoirement :**

B. Réunir au moins 2 personnes autour d'un objectif commun

Définition d'une Association : Convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices.

Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 2 - Pour prendre une décision, une association doit forcément :

- A. Voter la décision en bureau puis en Assemblée Générale
- B. Faire valider la décision au président
- C. Utiliser le bon sens et respecter les statuts

Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 2 - **Pour prendre une décision, une association doit forcément :**

C. Utiliser le bon sens et respecter les statuts

Etat d'esprit : fonctionnement démocratique

Aspirations des bénévoles : moins de verticalité

Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 3 - Quelles sont les aides possibles pour financer mon projet associatif ?

- A. Toutes les associations ont obligatoirement des subventions
- B. Il n'en existe pas, l'association doit se débrouiller seule
- C. Construire un budget prévisionnel avec des ressources diversifiées

Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 3 - **Quelles sont les aides possibles pour financer mon projet associatif ?**

C. Construire un budget prévisionnel avec des ressources diversifiées.

Diversifier son modèle = Hybrider ses ressources :

- Subventions publiques*
- Sponsoring et mécénat*
- Autofinancement : manifestations*
- Financement participatif*

Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 4 : Quelles sont les mentions obligatoires pour la rédaction des statuts ?

- A. Le nom, l'objet et le siège social
- B. Le prix de la cotisation
- C. Le nombre de dirigeants et leur fonction

Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 4 : Quelles sont les mentions obligatoires pour la rédaction des statuts ?

A. Le nom, l'objet et le siège social

Ecrire dans les statuts ce dont on a besoin

Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 5 : Pour obtenir une subvention, mon association doit...

- A. Présenter un déficit important
- B. Avoir un projet associatif d'intérêt général
- C. Être reconnue d'utilité publique

Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 5 : **Pour obtenir une subvention, mon association doit...**

B. Avoir un projet associatif d'intérêt général

*Pour être soutenu, le projet doit servir le bien commun,
répondre à des besoins*

Quelles sont les questions les plus posées ?

Question 6 : Qu'est-ce qu'un bénévole ?

- A. Une personne altruiste qui veut faire plaisir aux autres
- B. Une personne qui s'épanouit dans des projets collectifs et partagés
- C. Une personne charismatique qui sait mobiliser autour d'elle

Bénévolat



SAÔNE
& LOIRE
DÉPARTEMENT

Pourquoi donner de son temps ?

Effacité Convivialité
Valorisant Développer
réseau Utile Confiance
Bienveillance Estime
Epanouissement
Accueil Contacts Donner
élan Ecoute Découverte
Devoir échanges accompli
BENEVOLAT

Pourquoi donner de son temps ?

SE SENTIR UTILE

- Agir pour les autres
- Défendre une cause
- Engagement
- Agir et faire changer les choses
- Créer du lien social
- Développer son réseau
- Etre dans l'action

EPANOUISSEMENT PERSONNEL

- Acquérir de nouvelles compétences
- Valorisant
- Sentiment du devoir accompli
- Se réaliser
- Découverte de nouveaux domaines
- Tester de nouvelles choses
- Enrichir son CV

CONTACTS ET ECHANGES

- Moments conviviaux
- Etre avec les autres
- Appartenance à un groupe
- Echanges intergénérationnels
- Etre à l'écoute
- Etre entendu
- Faire connaissance
- Pouvoir exprimer son avis
- Espace d'échanges
- Construire ensemble

Pourquoi donner de son temps ?

SE SENTIR UTILE

- Agir pour les autres
- Défendre une cause
- Engagement
- Agir et faire changer les choses
- Créer du lien social
- Développer son réseau
- Etre dans l'action

Pourquoi donner de son temps ?

EPANOUISSEMENT PERSONNEL

- Acquérir de nouvelles compétences
- Valorisant
- Sentiment du devoir accompli
- Se réaliser
- Découverte de nouveaux domaines
- Tester de nouvelles choses
- Enrichir son CV

Pourquoi donner de son temps ?

CONTACTS ET ECHANGES

- Moments conviviaux
- Etre avec les autres
- Appartenance à un groupe
- Echanges intergénérationnels
- Etre à l'écoute
- Etre entendu
- Faire connaissance
- Pouvoir exprimer son avis
- Espace d'échanges
- Construire ensemble

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



saoneetloire71.fr

